



Olivier FLICHE dirige le pôle Fintech-Innovation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) depuis juillet 2018. Ce pôle est le point de contact privilégié des porteurs de projets innovants dans les secteurs de la banque et de l'assurance. À cette fin, il coordonne son action avec la Banque de France et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le pôle anime notamment, avec l'AMF, le Forum Fintech, instance de consultation et de dialogue avec les acteurs de la FinTech. Olivier FLICHE est également en charge de la mission « suptech » à l'ACPR, qui consiste à promouvoir l'innovation dans l'exercice des missions de l'Autorité.

Entré en 1994 au Ministère des Finances, Olivier FLICHE a travaillé à la Commission européenne, à l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) et, depuis 2010, à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) où il a exercé successivement les fonctions de directeur du contrôle des assurances et de directeur du contrôle des pratiques commerciales. Olivier FLICHE est ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur général des Mines, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et membre de l'Institut des Actuaire.